République Française Département de l'Isère Commune de REVEL

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Bourdelain, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice: 15

Ayant pris part au vote: 15

Présents: Coralie Bourdelain, Patrick Hervé, Sandrine Gayet, Vincent Pelletier, Mireille Berthuin, Stéphane Mastropietro, Caroline Driol, Anne Izabelle, Christophe Corbet, Thierry Rutgé, Astrid Bouchard, Dominique Capron, Cathy Peloso

Procurations: Frédéric Géromin à Stéphane Mastropietro, Antoine Crezé à Mireille Berthuin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme Gayet, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Date de la convocation : 19 janvier 2024

## Séance ouverte à 20h00

La feuille de présence est signée par les conseillers. Désignation du secrétaire de séance : Mme Gayet

Le quorum est vérifié.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023, lequel est approuvé à l'unanimité.

Le registre des actes signés depuis le 15 novembre 2023 est présenté et mis à disposition.

Madame La Maire ouvre la séance en donnant lecture de l'ordre du jour.

Délibération 1 : Budget principal : autorisation d'engager, de liquider et de mandater le quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du budget primitif 2024.

Rapporteur: M. Hervé

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération 2 : Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnel

Rapporteur: Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération 3 : Création d'un emploi permanent au grade d'agent de maîtrise suite à la promotion interne

Rapporteur: M. Hervé

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération 4 : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour l'année 2024

Rapporteur : M. Hervé

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération 5 : Délibération annuelle autorisant le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Rapporteur: Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération 6 : Demande de subvention Natura 2000 pour l'année 2024

Rapporteur: Mme Bourdelain

Pas de questions de l'Assemblée délibérante.

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération 7 : Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour les travaux de végétalisation du cimetière communal

Rapporteur: Mme Bourdelain

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Délibération n°8 - Conseil en Energie Partagé – Expert entre la commune et le Territoire d'Énergie Isère - TE38

Rapporteur: Mme Bourdelain

Modalité de vote : APPROBATION à l'UNANIMITE

Questions diverses: sans objet

Séance clôturée à 20h30

Signature de la feuille de clôture

Sandrine GAYET

Secrétaire de séance

Coralie BOURDELAIN

Maire de Revel